



# L'Agence Technique de la Charente

## Éléments d'activité

Rapport d'activité 2016 – Programme d'activité 2017



**Le service public d'assistance et de conseil aux collectivités territoriales de Charente**

# SOMMAIRE

L'Agence technique de la Charente

**ÉDITORIAL.....3**

**L'AGENCE TECHNIQUE « EN BREF ».....3**  
 LES MISSIONS DE L'ATD16.....4  
 LES ELUS DE L'ATD16.....5  
 L'EQUIPE DE L'ATD16.....6

**RETROSPECTIVE DE L'ANNEE 2016.....7**  
 LE RENFORCEMENT DE L'EQUIPE.....8  
 LES GRANDS EQUILIBRES BUDGETAIRES.....8  
 L'ADHESION DE 26 NOUVELLES COLLECTIVITES.....9  
 L'ENREGISTREMENT DE 188 NOUVELLES SOLLICITATIONS.....11  
 L'ORGANISATION DE 85 RENDEZ-VOUS PARTENARIAUX.....11  
 LA REALISATION DE 145 NOTES DE FAISABILITE TECHNIQUE... CORRELEE A UNE DIMINUTION DES DELAIS DE REPONSE.....12  
 L'ASSISTANCE A LA PASSATION DE 43 MARCHES DE MAITRISE D'ŒUVRE.....13  
 LES PREMIERES INAUGURATIONS DES PROJETS SUIVIS.....13  
 LA REALISATION DE 97 PRODUCTIONS JURIDIQUES.....14  
 L'ORGANISATION D'UN TROISIEME ATELIER [REUNISSANT 111 PERSONNES] .....15  
 L'AVENEMENT DU RESEAU R2000+.....15  
 LA CREATION ET LA MISE EN LIGNE DU SITE WEB.....16  
 LA CONFIRMATION DE LA SATISFACTION DES COLLECTIVITES.....16

**PROSPECTIVES DE L'ANNEE 2017.....17**  
 LA STRUCTURATION DE NOUVEAUX RESEAUX.....18  
 LA MISE EN ŒUVRE D'UN NOUVEAU BAREME.....19  
 LA PROPOSITION DE NOUVELLES MISSIONS .....20  
 L'INTEGRATION IMMOBILIERE DE L'ATD16 AU SEIN D'UN SITE DEDIE A L'INGENIERIE DEPARTEMENTALE AU PROFIT DES COLLECTIVITES.....22  
 UNE REFLEXION SUR UNE COOPERATION ORGANIQUE AVEC LE SDITEC ? .....23

## EDITORIAL

Née le 1<sup>er</sup> Septembre 2014, l'Agence Technique de la Charente, l'ATD16, est l'expression de la solidarité territoriale du Département vis-à-vis des communes et intercommunalités de Charente. Récemment qualifiée par le Président du Département, François Bonneau, de « couteau suisse des collectivités », la vocation de cet établissement public est, en effet, d'accompagner les collectivités charentaises dans l'ensemble de leurs problématiques quotidiennes (techniques, juridiques et financières).

Plus de deux ans après son inscription au cœur du paysage administratif et technique charentais, preuve semble être faite de l'utilité de l'agence, de sa plus-value dans la conduite des projets locaux, mais aussi de la complémentarité qu'elle offre à ses adhérents vis-à-vis des autres acteurs de l'ingénierie.

Dès lors, si en 2016, l'ATD16 a vu son équipe s'étoffer (avec l'arrivée d'une nouvelle secrétaire technique), elle a surtout vu son nombre d'adhérents augmenter, son nombre de sollicitations se conforter, ses délais de réponse diminuer et ses retours (très) favorables de satisfaction se confirmer. Le présent rapport retrace plus en détails les différentes réalisations et avancées de l'Agence au cours de l'année écoulée.

L'année 2017 qui s'ouvre est une année d'importance pour l'Agence. En effet, les premiers défis relevés, le moment a semblé propice à l'avènement de deux nouvelles missions attendues par les adhérents : l'assistance à maîtrise d'ouvrage en matière de voirie et l'ingénierie financière. Par ailleurs, les modalités financières d'adhésion à l'ATD16 vont connaître une évolution afin de permettre aux EPCI d'exprimer leur solidarité vis-à-vis des communes membres et à l'ATD16 de prendre sa place dans le nouveau paysage des intercommunalités.

Cette année 2017 pourrait donc, dans une certaine mesure, être considérée comme une nouvelle naissance pour l'Agence Technique de la Charente.



Le Président de l'ATD16,

Jacques CHABOT

L'Agence technique de la Charente

**L'AGENCE TECHNIQUE « EN BREF »**  
 [RAPIDE PRESENTATION DE L'AGENCE  
 ET DE SES MISSIONS]



**LES MISSIONS DE L'ATD16**

L'ATD16 est un **établissement public administratif**, créée par le Département et 144 communes le 6 Février 2014, visant à apporter aux collectivités adhérentes un **soutien d'ordre technique, juridique et financier**.

De manière plus spécifique, les missions de l'ATD16 portent sur les éléments suivants :

✓ **L'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage**

- **Aide à l'émergence du projet de la collectivité** : définition des besoins et des objectifs (lors de la visite sur site), réalisation d'une étude de faisabilité et estimation de l'enveloppe financière, identification des subventions mobilisables et détermination du reste à charge
- **Aide au choix de la maîtrise d'œuvre** : rédaction des différentes pièces (techniques et administratives) du dossier de consultation, appui à la passation du marché (ouverture, analyse des offres, auditions éventuelles, finalisation)

✓ **L'Assistance juridique et administrative**

- **Conseil dans l'ensemble des champs de la gestion locale** : pouvoirs de police, gestion domaniale, marchés publics, gestion des assemblées locales, législation funéraire, actes en la forme administrative....
- **Rédaction d'avis et de notes juridiques**
- **Elaboration de modèles** : arrêtés, délibérations, conventions, modèles de pièces administratives (marchés de fournitures, services....)

✓ **L'animation de réseaux**

- **Organisation des « Ateliers de l'ATD16 »** : ces sessions d'échanges et d'informations, organisées régulièrement à l'attention des élus et des agents, visent à décortiquer un sujet d'actualité en vue d'en faciliter sa mise en œuvre opérationnelle par les collectivités
- **Animation d'autres réseaux thématiques**

**UN CONSEIL GLOBAL**

Mobiliser l'ensemble des savoir-faire et les expertises nécessaires à la bonne prise en compte de votre demande



**L'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE**

Permettre l'émergence d'un projet en toute objectivité et indépendance

**L'ASSISTANCE JURIDIQUE**

Apporter une réponse concrète à l'ensemble de vos problématiques quotidiennes, sécuriser vos décisions



**L'ANIMATION DE RESEAUX**

Informier, échanger, partager des expériences mutuelles

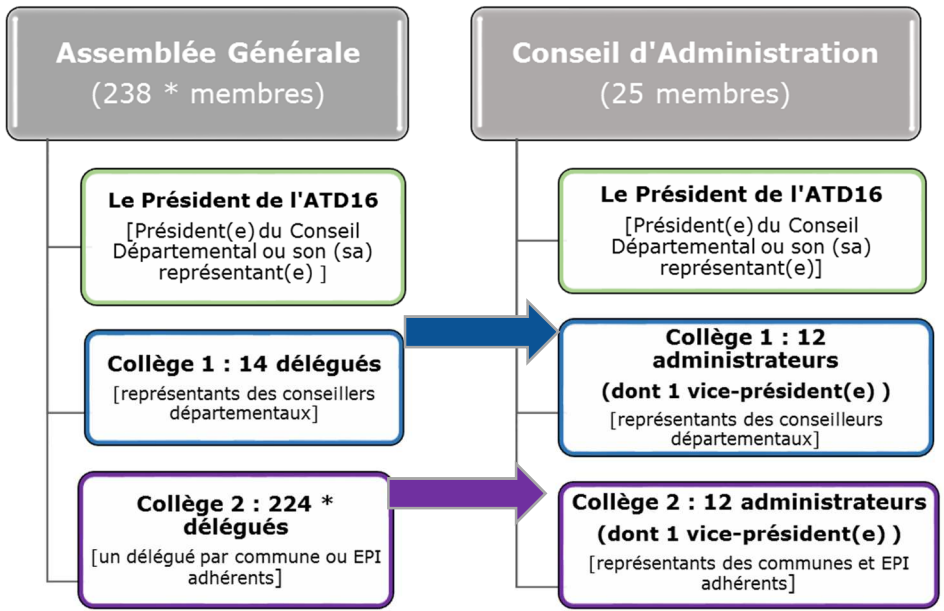
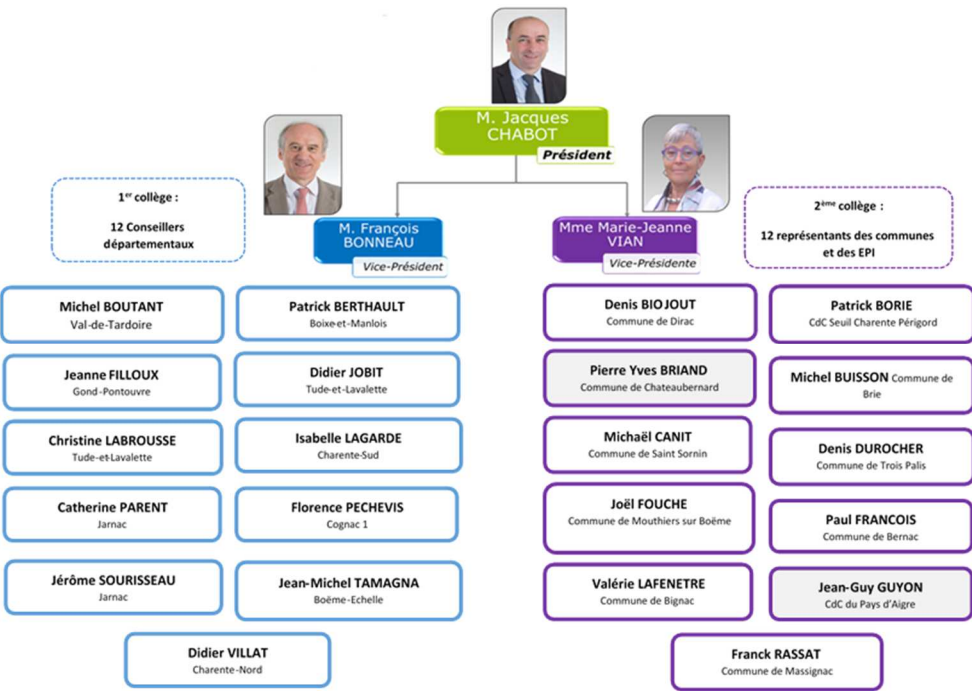
L'Agence technique de la Charente

**LES ELUS DE L'ATD16**

L'ATD16 est gouvernée par deux assemblées : **l'Assemblée Générale et le Conseil d'administration.**

L'Assemblée Générale est composée de deux collèges : celui des conseillers départementaux (14 membres) et celui des élus locaux (224 membres au 31 Décembre 2016). Chacun procède à l'élection, en son sein, de 12 administrateurs chargés de les représenter au sein du Conseil d'administration de l'Agence.

L'Agence technique de la Charente



\* Nombre de membres au 31/12/2016

Un **renouvellement partiel du Conseil d'Administration** devra probablement avoir lieu en 2017 notamment pour tenir le plus grand compte des changements de délégués suite aux nouvelles configurations territoriales (issues du nouveau schéma départemental de coopération intercommunale).

**Les élus de l'ATD16 se sont réunis trois fois en 2016** : lors de l'Assemblée Générale du 2 Mars et à l'occasion des Conseils d'Administration des 2 Mars et 21 Novembre.

L'EQUIPE DE L'ATD16

L'Agence technique de la Charente



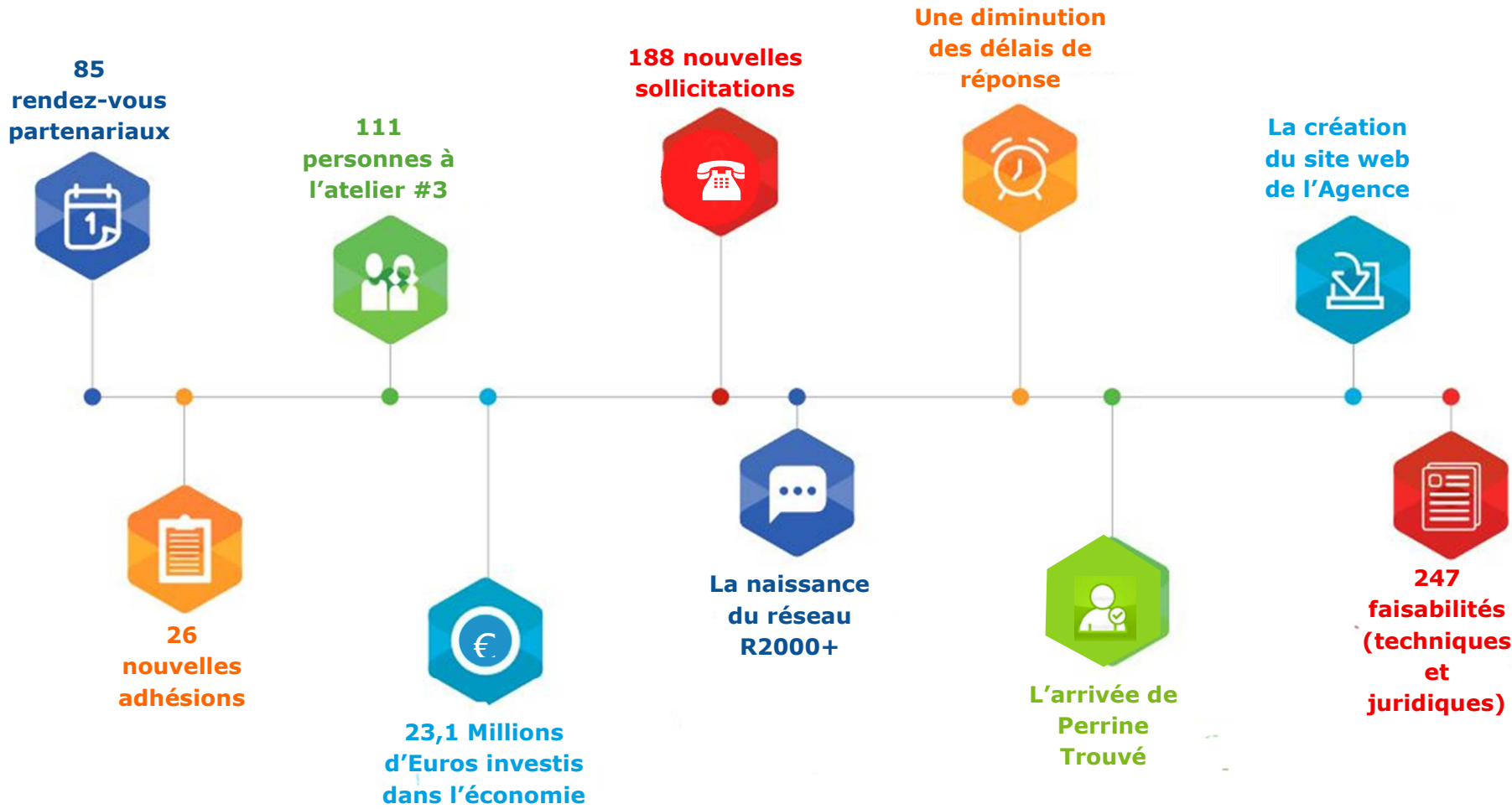
<b>Robert DUMAS-CHAUMETTE</b> Chargé d'opérations Espaces Publics	<b>Ronan MEVELLEC</b> Directeur	<b>Carole LUPRICE</b> Assistante de Direction	<b>Laurie RABIER</b> Chargée d'opérations Bâtiments Publics
---	------------------------------------	--	---

<b>Perrine TROUVE</b> Secrétaire technique	<b>Maëva SABOURAUD</b> Chargée de missions Affaires Juridiques et Marchés Publics	<b>Emeline GENDRON-HAUTEFAYE</b> Secrétaire technique
---	--	--



# RETROSPECTIVE DE L'ANNEE 2016

## [LES FAITS MARQUANTS, LES CHIFFRES CLES]

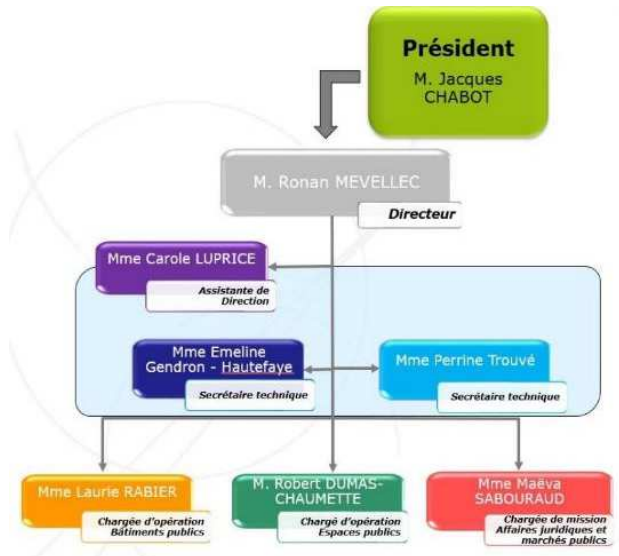


**LE RENFORCEMENT DE L'EQUIPE**

Après l'arrivée d'**Émeline GENDRON-HAUTEFAYE** en octobre 2015, **Perrine TROUVE** a rejoint l'équipe de l'ATD16 en Avril 2016, en tant que secrétaire technique.

L'ATD16 est donc désormais dotée d'un **Secrétariat Technique et Administratif (STAM)** à même d'assister techniquement et administrativement les différents référents d'opérations dans le suivi de leurs dossiers.

Par essence mutualisée, l'action de ce secrétariat est complétée par **Carole LUPRICE**, assistante de direction, qui supervise et régule le plan de charge afin de veiller à un **niveau de production toujours constant et équilibré** (gage d'un rendu opérationnel le plus rapide possible pour les collectivités).



**LES GRANDS EQUILIBRES BUDGETAIRES**

(sous réserve de la validation du Compte Administratif lors de l'Assemblée Générale du 27 Mars prochain)

Le budget 2016 s'est clos à hauteur de **569 526,27 € en recettes et 437 215,70 € pour la section de fonctionnement** et avec **71 856,71 € en recettes et 12 421,22 € en dépenses pour la section d'investissement**.

La participation forfaitaire votée par le Département était de de 315 000 € et les cotisations des différentes structures adhérentes à l'ATD16 (au tarif constant de 1€ par habitant) se sont élevées à 239 560 €.

Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
437 216 €	569 526 €
Charges à caractère général 92 880 €	Participation du CD16 315 000 €
Charges de personnels 328 098 €	Cotisation des membres 239 560 €
Autres 16 238 €	Autres 14 966 €

L'Agence technique de la Charente

## L'ADHESION DE 26 NOUVELLES COLLECTIVITES

Durant l'année 2016, **26 nouvelles collectivités** ont choisi de rejoindre l'Agence Technique de la Charente (dont trois ne seront « officiellement » adhérentes qu'à l'issue du Conseil d'Administration du 27 Mars 2017).

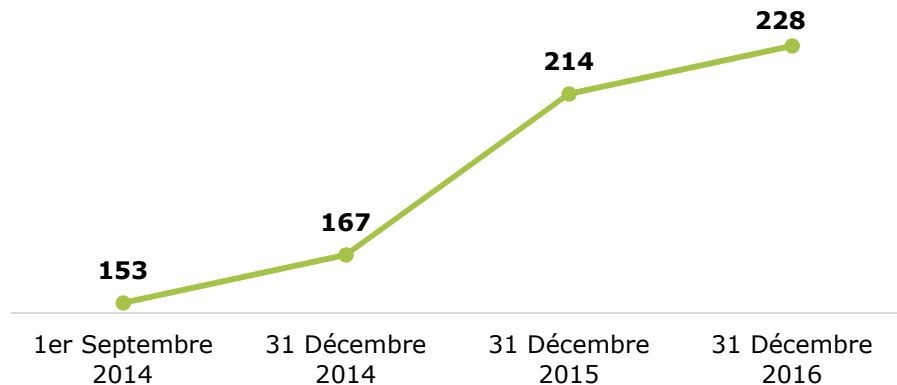
**Certains de ces nouveaux adhérents sont des communes nouvelles** créées par arrêté préfectoral en 2016 (dans le cadre de la loi du 16 mars 2015 relative à l'amélioration du régime de la commune nouvelle, pour des communes fortes et vivantes). La création de ces communes nouvelles a, bien entendu, entraîné la disparition des anciennes communes et l'abrogation de leur adhésion à l'ATD16.

L'ensemble de ces mutations porte désormais à **228 le nombre d'adhérents à l'Agence Technique de la Charente** (au 31 Décembre 2016). Parmi ces derniers figurent, bien entendu, le Département de la Charente avec, à ses côtés, le Centre de Gestion de la Charente, le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz ainsi que 4 EPCI et 221 communes.

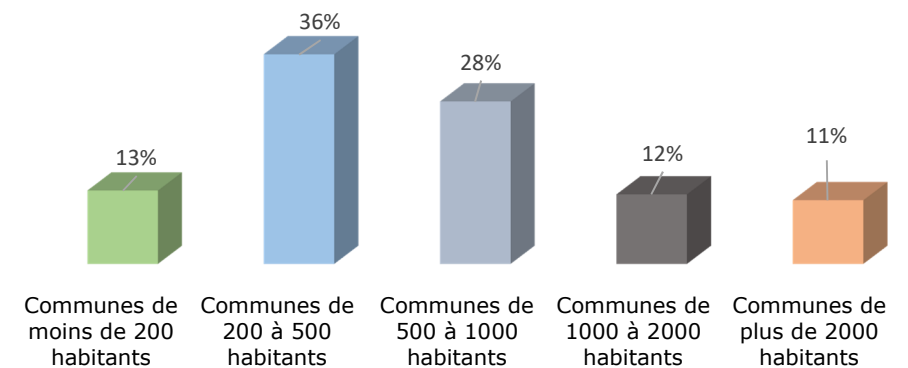
Si, **56 % des communes** de Charente adhèrent à l'ATD16, force est de constater la très grande hétérogénéité démographique de ces dernières. L'agence représente donc **les communes de Charente dans leur diversité**.

La cartographie des collectivités adhérentes à l'ATD16 figure ci-après.

### Evolution du nombre d'adhérents à l'ATD16

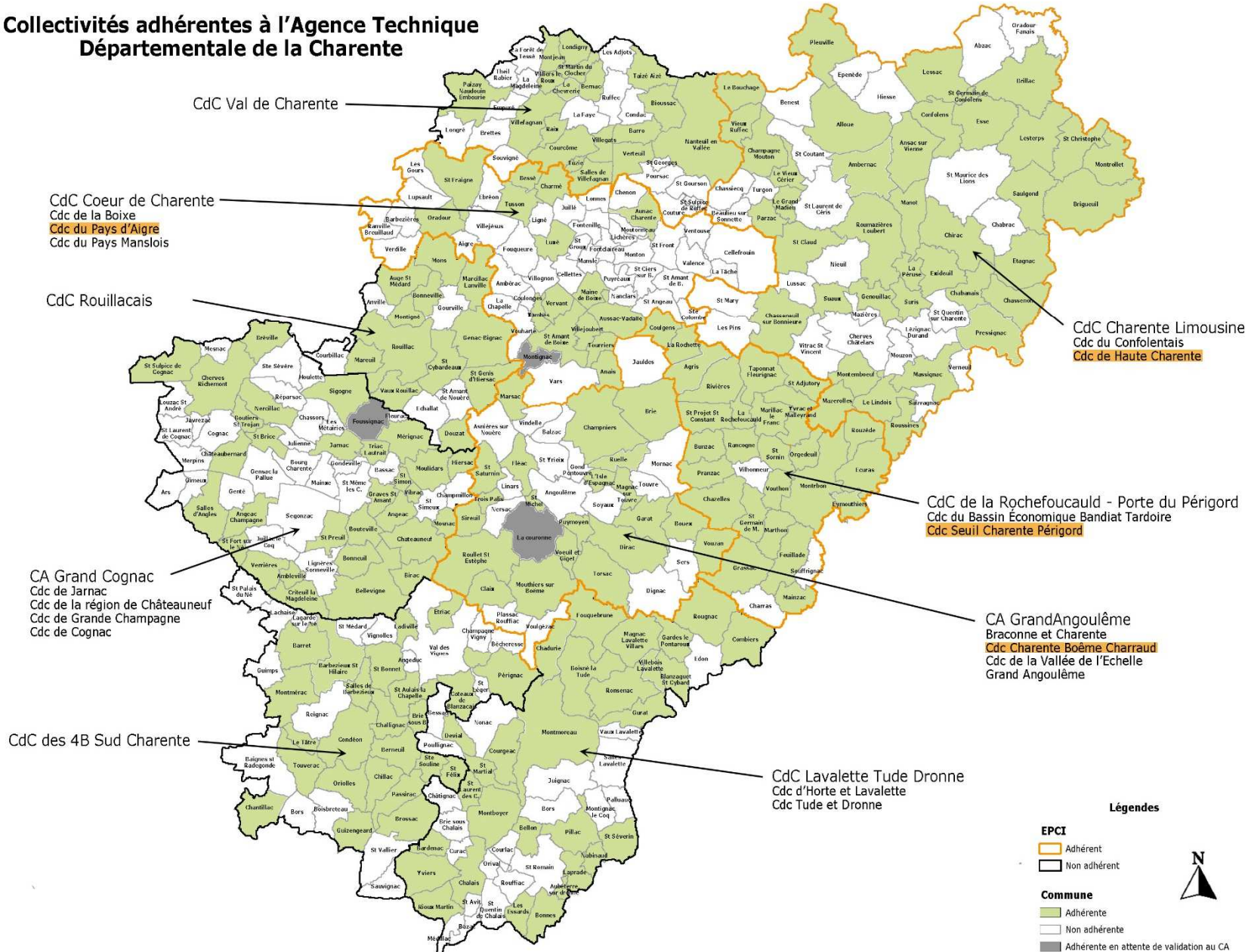


### Répartition démographique des adhérents à l'ATD16



L'Agence technique de la Charente

**Collectivités adhérentes à l'Agence Technique  
 Départementale de la Charente**



**Légendes**

**EPCI**

- Adhèrent (orange outline)
- Non adhérent (black outline)

**Commune**

- Adhérente (green fill)
- Non adhérente (white fill)
- Adhérente en attente de validation au CA (grey fill)

Situation au 31/12/2016

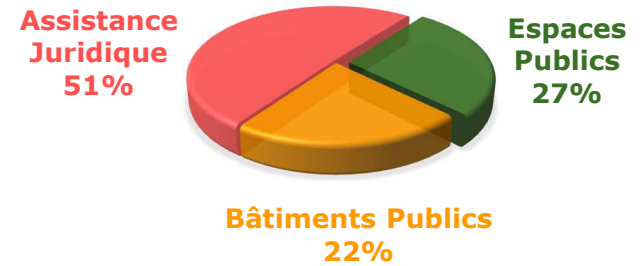
L'Agence technique de la Charente

## L'ENREGISTREMENT DE 188 NOUVELLES SOLLICITATIONS

En 2016, **188 sollicitations** ont convergé vers l'ATD16. Les problématiques liées aux **bâtiments publics** correspondent à **22 %** des demandes, et celles des **Espaces publics** à **27 %**. Les **questions juridiques** reflètent quant à elles **51 %** des questions posées à l'Agence. Ces dernières ont donc connu une forte hausse l'année passée (puisqu'elles ne représentaient que 31 % des questions posées à l'Agence en 2015).

Ces nouvelles sollicitations portent à **521**, le nombre total de demandes qui ont convergé vers l'ATD16 depuis son ouverture, en Septembre 2014.

**Les 188 sollicitations reçues en 2016 (par domaine d'activité)**



## L'ORGANISATION DE 85 RENDEZ-VOUS PARTENARIAUX

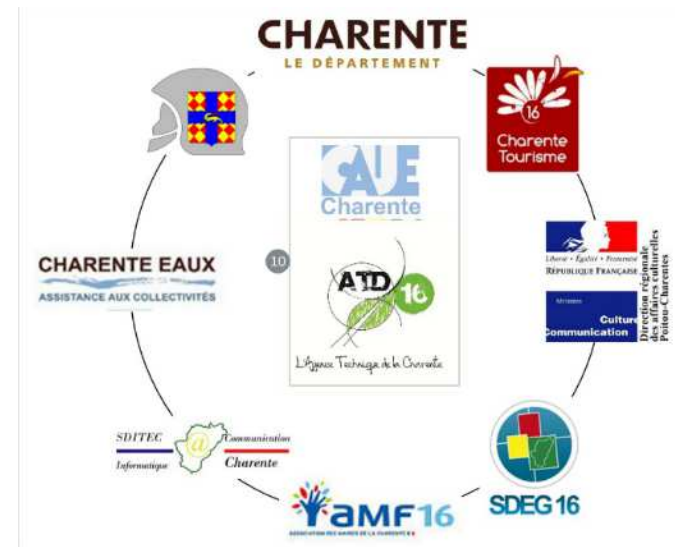
Afin de s'assurer de la bonne mobilisation de l'ensemble des savoir-faire et des expertises nécessaires aux projets des collectivités, **85 rendez-vous partenariaux** (sur site) ont été organisés en 2016.

Des structures telles que Charente Eaux, le Service Départementale d'Incendie et de Secours, les Agences Départementales de l'Aménagement (Département), la Direction Régionale des Affaires Culturelles et bien entendu **le CAUE (partenaire privilégié de l'ATD16)** ont ainsi été mobilisées en 2016.

Sur des projets plus spécifiques, ont également été conviés à ces rendez-vous La Poste, le Bureau de Recherches Géologiques et Minières, l'Etablissement Public Foncier de Poitou-Charentes...

Sur l'année 2016 écoulée, ce premier rendez-vous partenarial s'est tenu, en moyenne, **un mois après la date de saisine de la collectivité.**

**Les principaux partenaires associés aux rendez-vous**



**LA REALISATION DE 145 NOTES DE FAISABILITE TECHNIQUE... CORRELEE A UNE DIMINUTION DES DELAIS DE REPONSE**

L'Agence technique de la Charente

En 2016, **145 notes de faisabilité technique** ont été produites par l'ATD16 afin d'accompagner les collectivités dans la définition et l'émergence de leurs projets.

Les **projets** des collectivités **sont multiples et divers**. Ainsi, les **84 études de faisabilités en bâtiment** réalisées en 2016 portaient principalement sur des écoles, des mairies, des églises, des salles des fêtes, des ateliers communaux mais également des équipements sportifs, des locaux commerciaux, des maisons de santé, des logements (sociaux ou non sociaux)....

En **espaces publics**, les **61 notes** réalisées concernaient notamment des aménagements de bourg, des lotissements, des cimetières, des aires de stationnement et/ou de covoiturage....

Dans le cadre de cette faisabilité, l'ATD16 a à cœur de proposer un **appui financier**. Ainsi, pour chaque projet donné, les différentes subventions et dotations mobilisables (Europe, Etat, Département, Mécénat...) sont mises en exergue. Cet inventaire des leviers financiers activables permet d'identifier le reste à charge des collectivités (déduction faite des subventions et du FCTVA) puis de le transformer en reste à charge annuel (annuités d'emprunt diminuées, le cas échéant, des loyers éventuels).

**L'un des principaux objectifs de l'ATD16 pour l'année 2016 était la diminution des délais de réponse** aux collectivités (notamment dans le cadre de sa mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage). En effet, victime de son succès, l'Agence affichait, en 2015, un délai moyen de réponse de 6,9 mois.

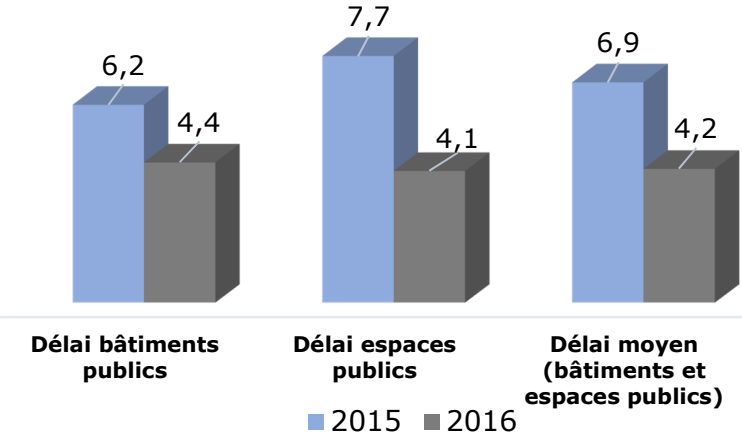
Or, force est de constater le bilan favorable en la matière : en 2016, l'envoi d'une note de faisabilité technique a eu lieu en moyenne **4,2 mois après la date de sollicitation de la collectivité**.

**Exemple de tableaux de financement proposés au sein des notes de l'ATD16**

	Halle isolée et chauffée	Halle ventilée et non-isolée
<b>COÛT TOTAL DE L'OPERATION [HT]</b>	745 343	579 129
<b>COÛT TOTAL DE L'OPERATION [TTC]</b>	893 447	694 208
<b>SUBVENTIONS MOBILISABLES</b>		
Europe		
Etat - DETR - Equipements publics (d)	x	x
Région Nouvelle Aquitaine		
Département - Equipements sportifs	x	x
Réserve Parlementaire	x	x
Fédération Française de Tennis (Versement au club)	x	x
Mécénat	x	x
<b>Total des subventions mobilisables du coût opération HT</b>	25%   <b>186 336</b>	25%   <b>144 782</b>
<b>FCTVA *</b>	16,404%   146 561	113 878
<b>RESTE A CHARGE DE LA COLLECTIVITE</b>	<b>560 550</b>	<b>435 547</b>
<b>RECOURS A L'EMPRUNT</b>		
Taux : 1,75% Durée : 15 ans	<b>RESTE A CHARGE ANNUEL DE LA COLLECTIVITE</b>	<b>42 813</b>   <b>33 266</b>

**Evolution des délais de réponse**

(en mois, entre la date de saisine et la date d'envoi de la note de faisabilité technique)



**L'ASSISTANCE A LA PASSATION DE 43 MARCHES DE MAITRISE D'ŒUVRE**

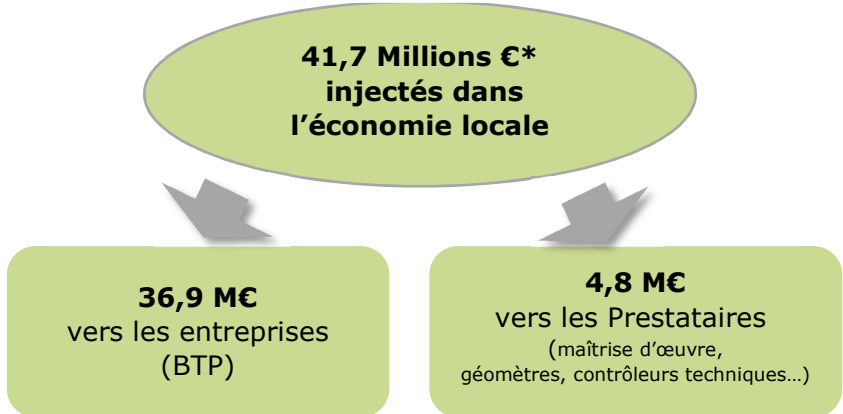
Enfin, l'année 2016 a été l'occasion pour l'ATD16 (dans un contexte d'évolution de la réglementation en matière de marchés publics) d'assister les collectivités à la **passation de 43 marchés de maîtrise d'œuvre** (dont un concours de maîtrise d'œuvre).

Dans le cadre de ces 43 marchés, ce sont donc près de **23.1 millions d'euros\*** qui ont été investis, en 2016, par les collectivités de Charente en direction des entreprises de Bâtiments Travaux Publics en premier lieu mais également vers les prestataires de services (maîtres d'œuvre, coordonnateurs SPS, contrôleurs techniques, géomètres...).

Cela porte donc à **41,7 millions d'euros le montant total injecté à court et moyen terme dans l'économie locale depuis l'ouverture de l'ATD16** (dans le cadre des 103 dossiers de consultation produits).

**Volume financier des 103 dossiers de consultation produits (depuis Septembre 2014)**

*\*Selon les montants d'enveloppe financière prévisionnelle fixés par la collectivité au sein des dossiers de consultation*



**LES PREMIERES INAUGURATIONS DES PROJETS SUIVIS**

L'année 2016 fut également celle des premières inaugurations des projets suivis par l'ATD16.

Parmi ces dernières figurent : la réhabilitation thermique de la mairie de **Montjean**, la réhabilitation de l'école de **Champagne-Mouton**, la réhabilitation et la mise en accessibilité de la mairie de **Rancogne**.

**Inauguration de la mairie de Rancogne**  
 (Septembre 2016)



L'Agence technique de la Charente

**LA REALISATION DE 97 PRODUCTIONS JURIDIQUES**

L'Agence technique de la Charente

Dans le cadre de sa mission d'assistance juridique, **97 productions** sont parvenues aux collectivités adhérentes à l'ATD16 parmi lesquelles figurent **27 modèles, 45 avis juridiques et 19 notes juridiques**. En moyenne, l'envoi de la production a eu lieu **1,3 mois** après la date de saisine de la collectivité.

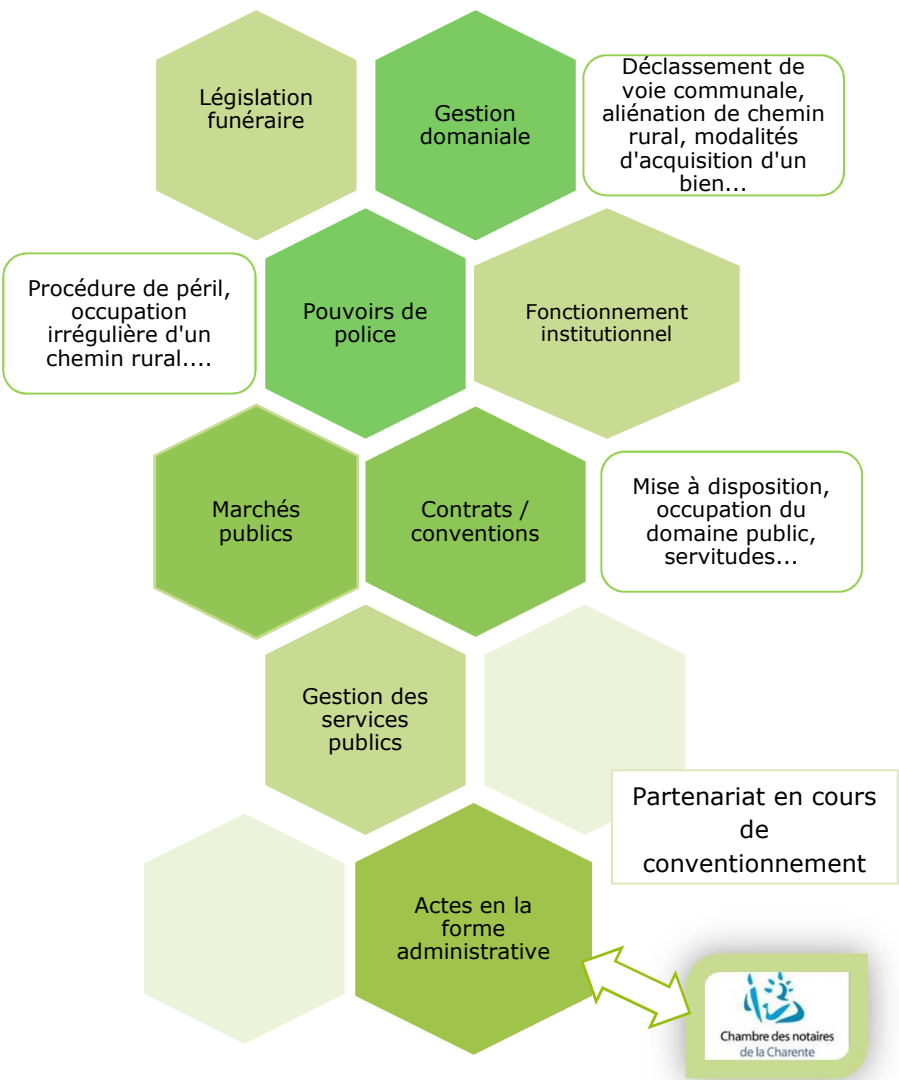
La **thématique des actes en la forme administrative a, en 2016, fait l'objet d'une attention toute particulière**. En effet, cette faculté est souvent perçue par les collectivités comme plus rapide et moins coûteuse que le recours aux notaires mais ne manque pas de susciter de nombreuses interrogations quant aux modalités pratiques et à la sécurité juridique afférentes.

Dès lors, et face au grand intérêt des adhérents en la matière, un partenariat avec la Chambre des Notaires de la Charente est en cours de mise en œuvre. Une convention a donc été établie et validée par le Conseil d'Administration de l'ATD16 le 21 Novembre 2016. Cette dernière est en cours de validation au sein de la Chambre des Notaires.

Cette convention dispose **que pour les actes authentiques les plus simples, des modèles d'actes en la forme administrative pourront être fournis par l'ATD16** afin de ne pas surcharger les études notariales et de permettre aux collectivités de traiter rapidement et à moindre coûts ces questions patrimoniales.

Les actes plus complexes (biens bâtis, transactions supérieures à 15 000 €..) devront, quant à eux, revêtir une forme notariée. Cette procédure notariale se verra allégée par l'intervention de l'ATD16 qui assistera notamment la collectivité dans la constitution d'un dossier complet. En contrepartie, ces actes feront l'objet, par les notaires, de coûts limités et annoncés (émoluments et frais complémentaires) et de délais de traitement raisonnables. Différents notaires référents devraient, à cet égard, être désignés prochainement par la Chambre des Notaires de la Charente.

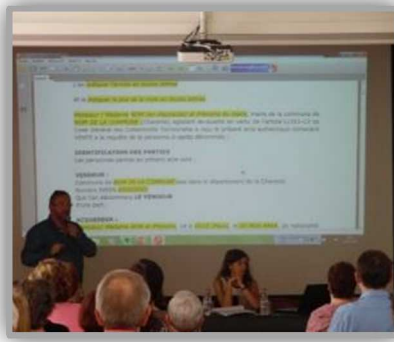
**Principaux domaines d'intervention en matière d'assistance juridique**



**L'ORGANISATION D'UN TROISIEME ATELIER [REUNISSANT 111 PERSONNES]**

Face au grand intérêt manifesté pour cette thématique et dans le cadre du partenariat naissant entre l'ATD16 et la Chambre des Notaires de la Charente, **le troisième atelier de l'Agence était consacré aux « actes en la forme administrative »** avec l'aimable concours de Maître Fabrice GEOFFROY (notaire et Maire de Courcôme).

Cet atelier s'est déroulé, **le 5 Juillet 2016**, au château de Fléac sous la forme de deux sessions et **111 personnes** y ont participé (dont 66 le matin et 45 l'après-midi).



**L'AVENEMENT DU RESEAU R2000+ [RESEAU DES DIRECTEUR.TRICE.S/SECRETAIRES GENERAUX.ALES DES COMMUNES DE PLUS DE 2 000 HABITANTS]**

Si les participations et les retours de satisfaction des ateliers de l'ATD16 donnent à penser que ces temps d'échange sont utiles, il apparaît comme une tendance lourde que les communes de 2 000 habitants et plus n'y sont que très faiblement représentées.

L'ATD16 s'est donc tournée vers ces dernières afin d'envisager la création d'un réseau des directeur.trice.s/secrétaires généraux.ales des communes de plus de 2 000 habitants. Ces **rencontres, orchestrées par l'ATD16**, ont pour visée la **création d'un espace de dialogue et d'échanges entre collectivités de même strate démographique** ainsi que le **partage d'expériences mutuelles**.

Les adhérents concernés ont accueilli très favorablement cette proposition de sorte que la première réunion s'est tenue le 17 Novembre 2016. Les thématiques abordées en 2017 concerneront **la gestion locale dans sa diversité**: gestion domaniale, achat de repas / denrées, assurances etc...



L'Agence technique de la Charente

L'Agence technique de la Charente

**LA CREATION ET LA MISE EN LIGNE DU SITE WEB**

Afin de compléter son identité visuelle, l'Agence technique a souhaité se doter d'un **site internet**. Cette création, effectuée par la microentreprise locale « Agence 42 », a été sous-tendue par deux objectifs phares :

- D'une part, **faciliter les échanges et les connaissances avec et entre les adhérents** (dématérialisation des échanges et des documents pour certaines réunions ou ateliers de l'agence, espace adhérent, saisie de l'agence par voie dématérialisée ...
- D'autre part, **faire connaître les missions de l'ATD16 et faciliter les contacts pour les non-adhérents**



**LA CONFIRMATION DE LA SATISFACTION DES COLLECTIVITES**

Fidèle à son habitude, en 2016, l'ATD16 a de nouveau envoyé, **à l'issue de chaque intervention, une fiche d'évaluation** afin de vérifier la pertinence de son intervention et afin d'identifier d'éventuelles marges de progrès.

De manière globale, ces différents retours font état **d'une très forte satisfaction des adhérents**. L'intervention de l'ATD16 est ainsi jugée très bonne voire excellente avec un accent tout particulier sur la bonne prise en compte du besoin initial et la qualité des échanges avec le référent de l'opération au sein de l'ATD16.

-  **100 %\* referaient appel aux compétences de l'ATD16 pour une prochaine demande**
-  **100 %\* recommanderaient l'ATD16 à d'autres collectivités**

\* Sur la base des 48 évaluations reçues

**PROSPECTIVES DE L'ANNEE 2017**  
**[LES PERSPECTIVES]**



En 2017, les objectifs phares de l'ATD16 perdureront, à savoir : **répondre le mieux possible aux demandes des collectivités adhérentes, favoriser l'investissement public local, assurer la qualité des réalisations et préparer l'arrivée de nouveaux adhérents.** L'ensemble des missions et actions de l'ATD16 seront donc, bien entendu, maintenues et le budget prévisionnel pour 2017 est de 897 500 € pour la section de fonctionnement et 633 291 € pour la section d'investissement.

Néanmoins, certaines évolutions peuvent d'ores et déjà être esquissées pour l'année 2017 telles la préparation de l'arrivée de nouveaux adhérents, la proposition de nouvelles missions, l'accompagnement des objectifs de mutualisation...

L'Agence technique de la Charente

**LA STRUCTURATION DE NOUVEAUX RESEAUX**

**LA CONSTITUTION D'UN RESEAU TECHNIQUE DES COLLECTIVITES DE PLUS DE 2000 HABITANTS**

Devant l'intérêt suscité par le réseau R2000+ et à la demande des membres le composant, un réseau technique devrait voir le jour en 2017.

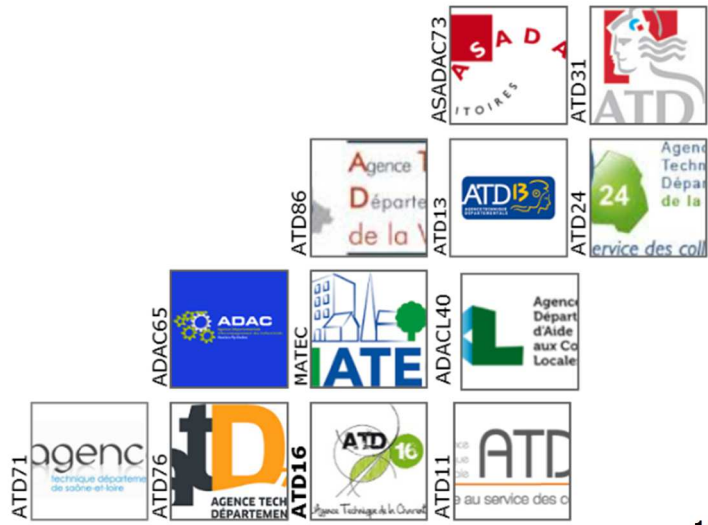
« **Homologue** » du réseau R2000+, ce réseau regrouperait **les référents techniques/DST des communes de plus de 2000 habitants** afin que les différents membres puissent échanger sur des sujets d'actualité ou sur des thèmes techniques au cœur de leurs problématiques quotidiennes.

**LE RESEAU NATIONAL DES JURISTES DES ATD**

Chaque année, le club national des directeurs d'Agence technique départementale se réunit dans une agence volontaire. En parallèle, il a été envisagé la constitution de réseaux thématiques réunissant les référents respectifs de chaque Agence. Pour 2017, ce sont les thèmes de l'eau et du juridique qui ont été retenus.

Ainsi, c'est à la Charente que revient le soin d'accueillir le club national des juristes qui s'est déjà réuni en 2013 à Lille (59) et en 2014 à Marseille (13). Cette proposition a reçu l'aval du Conseil d'Administration de l'ATD16.

La rencontre se déroulera donc à Angoulême **les 23 et 24 Mars 2017** et aura pour objectif premier de permettre aux juristes des différentes Agences de France **d'échanger sur des problématiques similaires**, en vue d'une **plus grande efficacité auprès de leurs adhérents respectifs.**



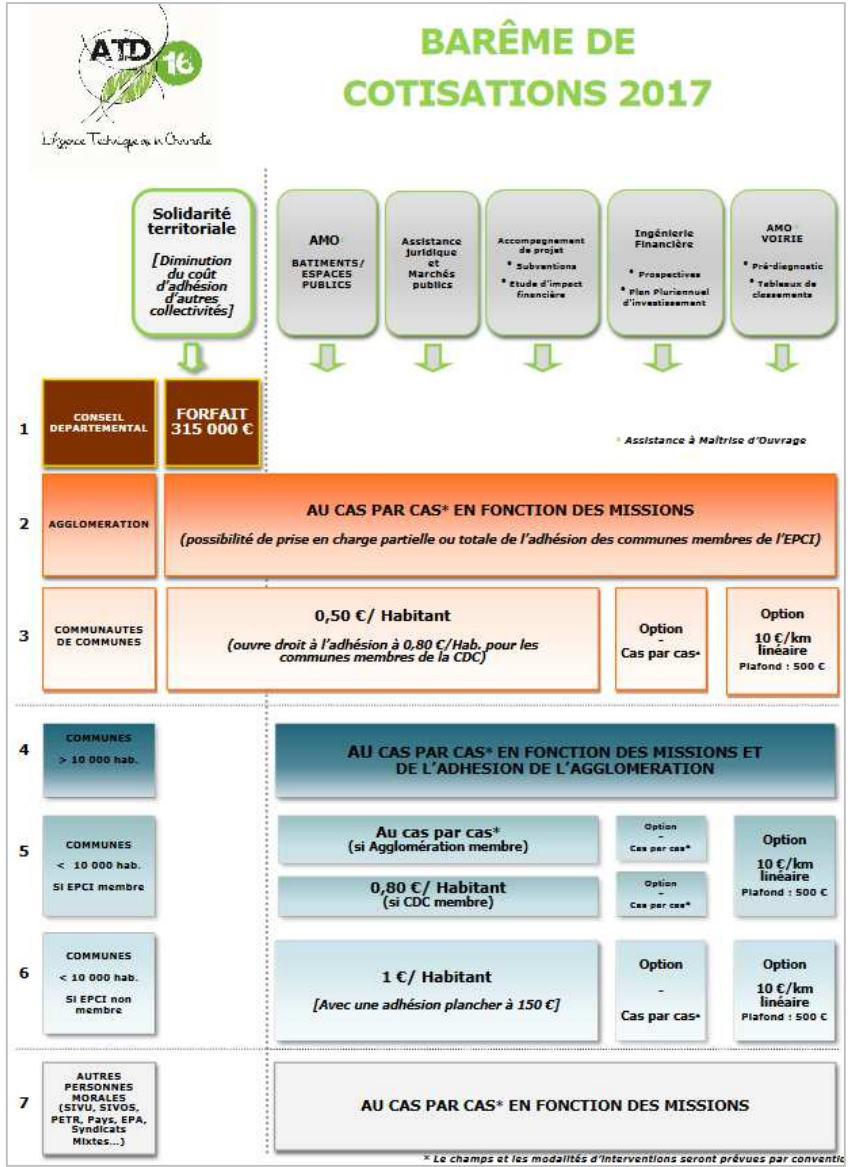
**LA MISE EN ŒUVRE D'UN NOUVEAU BAREME :  
 VERS UNE PLUS GRANDE SOLIDARITE TERRITORIALE**

L'Agence technique de la Charente

Au sein d'une carte intercommunale en pleine évolution (nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale) et suite aux divers échanges effectués avec les Présidents d'intercommunalités, il est apparu opportun à l'ATD16 d'envisager **une modification du barème des cotisations pour 2017**. En effet, les modalités d'adhésion initiales (1€ par habitant) n'étaient pas adaptées aux intercommunalités

Or, il semble efficient de pouvoir **trouver les meilleurs partenariats avec les EPCI** (communautés de communes et agglomérations) dans le but de **mutualiser avec le plus grand nombre, l'offre d'ingénierie** présente au sein de l'agence technique, tout **en permettant aux agglomérations et communautés de communes d'exprimer leur solidarité vis-à-vis des communes membres**.

A ce titre et suite à la décision du Conseil d'Administration du 21 Novembre dernier, une modification du coût de l'adhésion pour les EPCI et les communes membres d'un EPCI adhérent va intervenir. **Ainsi, le coût d'adhésion pour une communauté de communes (CDC) serait de 0,50 € par habitant** (pour les missions d'AMO et d'Assistance Juridique de l'ATD16) **et l'adhésion de cette dernière ouvrirait droit, pour les communes membres de la CDC, à une adhésion de 0,80 € par habitant**.



**LA PROPOSITION DE NOUVELLES MISSIONS**

De même, dans un contexte d'augmentation du niveau de production et d'une diminution corrélée des délais de réponses, le moment a semblé propice à l'ATD16 pour **compléter la palette des aides proposées aux collectivités adhérentes.**

□ **LA FOURNITURE DE PIÈCES ADMINISTRATIVES DES MARCHES DE TRAVAUX**

A cet égard, une demande forte émanant des élus concerne la mise à disposition, par l'ATD16, de modèles de **pièces administratives de marchés de travaux** (acte d'engagement, cahier des clauses administratives particulières, règlement de la consultation). En effet, les documents produits par les maîtres d'œuvres en la matière sont de qualité variable et peuvent, dans certains cas, s'avérer être source d'insécurité juridique pour la commune.

Ainsi, après avoir échangé avec de nombreux maîtres d'œuvre, l'ATD16 a souhaité donner une issue favorable à cette demande et proposera désormais aux collectivités et aux maîtres d'œuvre eux-mêmes des modèles de pièces administratives de marchés de travaux

□ **LA PROPOSITION DE DEUX NOUVELLES MISSIONS « A LA CARTE » ATTENDUES PAR LES ADHERENTS**

Par ailleurs, **un questionnaire avait été adressé à l'ensemble des collectivités adhérentes en Novembre 2015** (à l'issue de la première année de fonctionnement de l'Agence). Les attentes majeures exprimées par les 134 collectivités ayant répondu portaient sur les thématiques suivantes (par ordre croissant) :

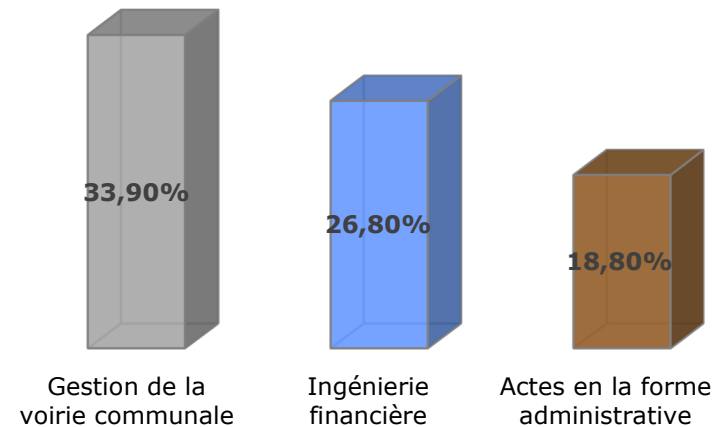
1. L'entretien de la voirie communale,
2. L'ingénierie financière,
3. Une assistance à la rédaction d'actes en la forme administrative.

Il est spécifié que la question relative aux actes en la forme administrative a déjà fait l'objet d'une prise en compte par l'Agence technique en 2016 (conventionnement avec la chambre des Notaires et atelier #3 sur cette thématique tels qu'évoqués précédemment).



**Les nouvelles missions souhaitées par les adhérents à l'ATD16**

(synthèse de l'enquête de Novembre 2015)



L'Agence technique de la Charente

L'Agence technique de la Charente

Les deux autres thématiques vont, quant à elles, faire l'objet d'un traitement en 2017 via la proposition de nouvelles missions non comprises dans l'adhésion de base.

▫ **L'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE SUR LA VOIRIE COMMUNALE**

Cette nouvelle mission consisterait en la **mise à jour des tableaux de classement** ainsi qu'en la réalisation d'un **pré-diagnostic routier pluriannuel** (hiérarchisant les priorités d'entretien, les préconisations d'intervention à envisager et énonçant un coût moyen d'entretien). L'ensemble de ces données pourraient, le cas échéant, être géo-référencées sur l'outil « Géocharente » administré par le SDITEC. La **rédaction du marché de maîtrise d'œuvre afférent** à ces travaux d'entretien serait également proposée.

Afin de déterminer au mieux la méthode d'intervention (temps à passer, rédaction de modèles de documents ...), cette nouvelle mission fera l'objet d'une expérimentation en 2017, auprès de 4 communes « tests » et pourrait sous réserve du bilan de cette dernière se voir généralisée lors de l'Assemblée Générale du 27 Mars prochain.

Le coût de cette nouvelle mission serait de **10 € par km linéaire (avec un plafond de 500 €)** en sus de l'adhésion « de base » à l'ATD16.

▫ **L'INGENIERIE FINANCIERE**

Si l'ingénierie financière de projet est déjà proposé par l'ATD16 au sein de ses notes de faisabilité (subvention, reste à charge annuel...), l'ATD16 a souhaité, dans la perspective des adhésions des intercommunalités et à l'heure où des communes de plus de 5000 habitants rejoignent les adhérents de l'ATD16, élargir les prestations proposées.

Ainsi, l'accès à un **appui stratégique en matière de finances (gestion de la dette, réalisation d'études prospectives et de plan pluriannuel d'investissement)** sera désormais rendue possible. Cette nouvelle mission fera l'objet **d'une tarification supplémentaire au cas par cas** (selon les objectifs poursuivis par la collectivité).

**Les nouvelles missions proposées par l'ATD16 en 2017**



**L'AMO sur la voirie communale**  
 (Pré-diagnostic et tableaux de classement)

**L'ingénierie financière stratégique**  
 (Gestion de la dette, prospective, plan pluriannuel d'investissement...)



## L'INTEGRATION IMMOBILIERE DE L'ATD16 AU SEIN D'UN SITE DEDIE A L'INGENIERIE DEPARTEMENTALE AU PROFIT DES COLLECTIVITES ?

**Le Conseil départemental de la Charente souhaite amorcer le regroupement des « services d'ingénieries aux collectivités » sur un même site** pour à la fois ménager les élus et les services usagers dans leurs déplacements, mais aussi créer une émulation entre les différentes équipes techniques et administratives de l'ingénierie publique en Charente.

Le site envisagé pour cette « vitrine départementale » est celui de **la Combe**, situé à Saint-Yrieix-sur-Charente de par la superficie disponible et son emplacement stratégique (au croisement des principaux axes routiers du département). La Maison des sports de la Charente (dont le Comité Départemental Olympique et Sportif) a déjà rejoint le domaine avec enthousiasme.

Il a ainsi été proposé à l'Agence Technique de la Charente de rejoindre ce site (**lots 5 et 7**). D'autres structures pourraient se joindre à elle telles que le SDITEC, Charente Eaux, Charente Numérique, l'Association des Maires de France etc...

Cependant, cet ensemble immobilier nécessite, avant occupation, des **travaux dont l'ATD16 portera la maîtrise d'ouvrage** (à l'exception de la réfection complète de l'étanchéité de la toiture du lot 7, restant de la responsabilité et à la charge du Département) **d'un montant d'environ 300 000 € HT** (soit un coût d'opération de 480 000 € TTC). Ces volumes financiers, injectés par l'ATD16 dans un patrimoine appartenant au Département seront pris en compte par ce dernier pour fixer le montant et la durée du loyer.



**Le domaine de la Combe [Saint-Yrieix]**



**UNE REFLEXION SUR UNE COOPERATION ORGANIQUE AVEC LE SDITEC ?**

Par courrier du 24 mars 2016, M. Rémy Merle, Président du SDITEC invitait M. le Président du Conseil départemental à ouvrir « **une large réflexion sur l'évolution des structures d'ingénierie départementale** ».

Renseignements pris auprès du SDITEC, les élus du bureau de cette structure sont, à la veille du départ de leur directeur, tout à fait enclins à envisager jusqu'à une fusion de deux ou plusieurs structures afin de garantir la meilleure offre de services aux communes et EPCI de Charente.

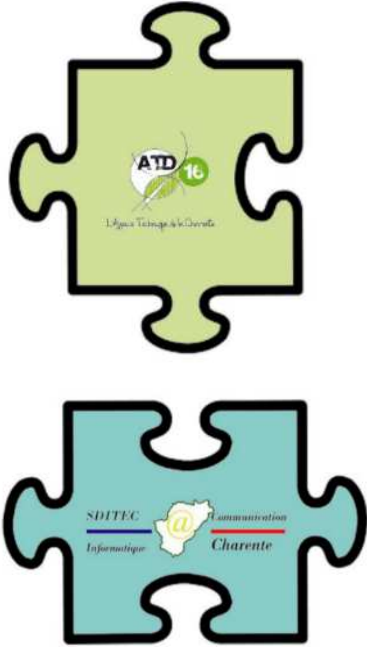
**La complémentarité actuelle du SDITEC et de l'ATD16 est évidente,** notamment en matière de marchés publics. De nombreuses autres pistes de mutualisation pourraient utilement être recherchées.

Dans ce contexte, un premier contact technique s'est noué entre les directeurs du Département, du SDITEC et de l'ATD16, début novembre 2016. Un cycle de réunions techniques va se succéder au premier semestre 2017 pour envisager toutes possibilités de convergence.

Ainsi, Messieurs Denis BIOJOUT, Patrick BORIE et Michaël CANIT, membres du conseil d'administration ont été désignés pour représenter l'ATD sur cette question.

**Les adhérents** à chacune des deux structures **seront, bien entendu, informés des suites données à cette réflexion.**

**Une initiative de coopération organique engagée par le SDITEC**



L'Agence technique de la Charente

AR PREFECTURE

016-200044543-20170327-DAG\_2017\_03\_R2-DE

Regu le 12/04/2017